



Décision du Maire n°MPC_MAPA_23_015

Objet du marché : Extension et réhabilitation de la médiathèque, lot n°3 « Charpente et bardage bois ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Extension et réhabilitation de la médiathèque, lot n°3 « Charpente et bardage bois ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Extension et réhabilitation de la médiathèque, lot n°3 « Charpente et bardage bois ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

DARRAS - 35133 ROMAGNÉ

pour un montant de :

100 198,25 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ

31 JUL. 2023

